

Procédure d'inscription pour le championnat de France vtt Auron – 11 au 14 juillet 2013

Quelques rappels, concernant les sélections régionales 2013 : En plus des qualifiés d'office.

- Cross country (XCO) :
 - 3 compétiteurs Hommes,
 - 3 compétiteurs Espoirs Hommes,
 - 8 compétiteurs Juniors H, Cadets H, Juniors D, Cadettes,
 - 8 compétiteurs pour le scratch dames, espoirs dames

- Trial :
 - 4 coureurs par classe R1, R2 et Dame, plus un remplaçant par classe.
 - Les classes Elite/Expert/national sont ouvertes uniquement aux coureurs autorisés (présent en tant que qualifiés d'office).

- Descente (DH) :
 - 100 premiers du classement scratch en cours de la Coupe de France toutes catégories confondues (licence Cadets, Juniors ou 3^{ème} catégorie minimum).
 - Les 20 premiers de la catégorie scratch Dames.

- XCE Eliminator : Cette épreuve est ouverte
 - Pour les hommes 1ère ou 2ème catégorie VTT et aux juniors.
 - Pour les dames 1ère, 2ème ou 3ème catégorie VTT, la course est également ouverte aux juniors dames. La course aura lieu si 12 compétitrices minimum sont régulièrement inscrites.

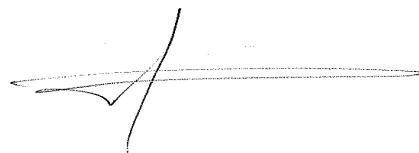
Les inscriptions ne seront faites qu'à partir du moment où le coureur (ou son équipe ou club) s'est acquitté du montant de l'inscription : tous les coureurs doivent faire parvenir ce chèque avant le 01 juillet 2013.

Tarif d'engagement (idem 2012) :

- Cross-Country et Trial
 - o - de 16ans : 14€
 - o + de 16ans : 21€
- Descente
 - o - de 16ans : 16€
 - o + de 16ans : 23€

Une fois les chèques reçus nous vous confirmerons par mail votre inscription pour le championnat de France vtt, merci de nous fournir lors de l'envoi de votre chèque d'inscription des coordonnées auxquelles nous pourrions vous joindre plus tard.

Le C.T.S.,



Cyril GRANIER